



Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur

publié le 26/11/2013

Descriptif :

Convention inter-ministérielle pour 2013-2018, Brochure 2013 (état des lieux)...

Sommaire :

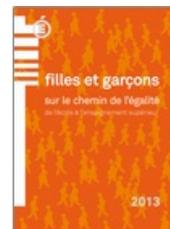
- Des ressources et des textes :

Depuis 1989, « les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. [...] Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. [...] Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité. » (article L. 121-1 du code de l'éducation).

C'est à l'école, et dès le plus jeune âge, que s'apprend l'égalité entre les sexes, pour que progressivement les stéréotypes s'estompent et que se construisent d'autres modèles de comportement.

La [Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018](#), dans le BOEN n°6 du 7 février 2013, reprend ces principes incontournables et propose des axes pour les années à venir.

La direction générale de l'Enseignement scolaire, la direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, et la direction générale de l'Enseignement supérieur élaborent chaque année une [brochure "Filles et garçons sur le chemin de l'égalité"](#). La brochure 2013 compare les principales données statistiques disponibles en matière de parcours et de réussite des jeunes, de l'école à l'enseignement supérieur : répartition selon les niveaux d'enseignement, résultats scolaires, choix d'orientation, poursuite d'études après le baccalauréat et insertion professionnelle.



En France comme au niveau européen, les filles sont plus diplômées à la sortie du système éducatif. Elles se distinguent par une meilleure maîtrise de la langue, de moindres difficultés en lecture et des scores plus élevés en compréhension de l'écrit. Elles ont des résultats équivalents à ceux des garçons en sciences, mais semblent avoir moins confiance dans leur capacité scientifique.

Cet ensemble de données constitue un **état de situation national**, que les acteurs locaux peuvent décliner au niveau académique et au niveau des établissements scolaires. Il permet de disposer d'éléments qui aideront à la mise en place de politiques en faveur de l'égalité des sexes. Cette égalité, ambition politique collective, projet d'intégration sociale, est au cœur des missions de l'école de la République.

● Des ressources et des textes :

- ▶ [Lien vers l'article "Egalité des filles et des garçons"](#) sur le site education.gouv.fr (étude, état des lieux en 2013)
- ▶ [Les enjeux de l'égalité filles-garçons](#) sur eduscol
- ▶ [Brochure "Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir"](#), téléchargeable sur eduscol